

Un instrument diagnostique en écriture Quatrième année du secondaire

Pierre Gagnon

Number 91, Fall 1993

Français standardisé ou français naturel ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44501ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, P. (1993). Un instrument diagnostique en écriture : quatrième année du secondaire. *Québec français*, (91), 28–30.

UN INSTRUMENT DIAGNOSTIQUE EN ÉCRITURE

QUATRIÈME ANNÉE DU SECONDAIRE

Problématique

Depuis 1986, les quelque cinquante mille élèves sortants du secondaire voient leur production écrite évaluée par une équipe de correctrices et de correcteurs placée sous la responsabilité de la Sanction des études au ministère de l'Éducation du Québec. Les résultats à cette épreuve ont laissé paraître les principales difficultés des élèves lorsqu'ils sont appelés à rédiger un texte. Une analyse détaillée de ces erreurs a permis de constater que ce ne sont pas les règles d'exception qui causent problèmes, mais les connaissances de base en orthographe grammaticale, en syntaxe et en ponctuation.

En 1991, le Ministère produisait un rapport grand public afin de sensibiliser les intervenants en milieu scolaire aux faiblesses chroniques des jeunes Québécoises et Québécois en ce qui a trait au transfert des connaissances se rapportant aux critères du fonctionnement de la langue - moins de 50% des élèves obtiennent la note de passage à l'ensemble de ces critères.

Afin de permettre aux enseignantes et aux enseignants de développer de meilleures stratégies susceptibles d'améliorer la qualité des activités d'enseignement de la grammaire, le Ministère diffusera, à compter de septembre 1994, un instrument diagnostique qui sera administré au début de la quatrième secondaire.

Avant d'aborder le contenu de l'épreuve comme tel, il nous apparaît important d'énoncer ce qui distingue un instrument conçu pour fins d'évaluation d'un autre de type diagnostique. Force nous est de constater que les intervenants en milieu scolaire ont très souvent tendance à confondre les deux instruments quand vient le temps d'interpréter les données. Cela s'explique en partie par le fait qu'on associe le sens généralement attribué au diagnostic posé en médecine occidentale qui cherche essentiellement à *déterminer une maladie à partir de ses symptômes*, ou des marques qu'elle laisse paraître.

En ce qui a trait au développement de l'habileté à écrire des élèves, l'approche diagnostique actuelle veut qu'on ne s'intéresse guère à ce qu'ils maîtrisent, mais plutôt, comme en médecine, de constater tout simplement en quoi consiste leurs problèmes. L'analogie est fort pertinente, car dans les deux systèmes, on concentre l'analyse à détecter les signes évidents révélant la présence d'une déficience par rapport à un état normal de fonctionnement ou de l'application d'une règle pour, par la suite, proposer la médication du « *more of the same* ».

Ce qui différencie la qualité de notre approche diagnostique, c'est qu'elle s'inspire de l'origine étymologique même de l'adjectif emprunté au grec *diagnôstikôs*, du verbe *diagnôstikein*, « capable de discerner ». Le diagnostic doit forcément conduire à la formulation d'une conclusion prospective résultant d'un examen approfondi des comportements langagiers des élèves afin d'intervenir là où le bât blesse.

Nature et contenu de l'épreuve

L'épreuve porte sur les connaissances et sur les habiletés qu'un élève de la quatrième année du secondaire doit maîtriser au moment de réviser un texte écrit, qu'il s'agisse de son texte ou de celui d'un autre. Comme nous l'avons déjà mentionné, le diagnostic doit révéler davantage ce qui fait défaut dans la démarche de l'élève plutôt que de reconnaître le type d'erreurs qu'il commet sans en comprendre l'origine.

Pour ce faire, le Ministère proposera aux établissements scolaires une épreuve en deux parties indissociables afin de déterminer la nature des acquis et la cause des difficultés de chaque élève :

* Responsable de
l'évaluation des
apprentissages en
français au
secondaire, MEQ.

PREMIÈRE PARTIE : les connaissances

Cette première partie de l'épreuve diagnostique vise à identifier les forces et les faiblesses des élèves à l'égard des connaissances qu'ils possèdent des règles qui régissent, notamment, l'orthographe grammaticale, la ponctuation et la syntaxe de la phrase quand ils doivent les appliquer en situation de révision de texte. La partie sur les connaissances propose donc différents types d'activités qui ont pour but de vérifier le degré de maîtrise de ces connaissances dans des contextes variés. De plus, nous avons groupé les notions retenues sous cinq rubriques.

Nous retrouvons ci-dessous les cinq rubriques du test diagnostique accompagnées d'une série d'activités exemplifiées.

Une série d'activités destinées à évaluer les connaissances acquises par l'élève ainsi qu'à identifier les stratégies qu'il utilise par procédé d'induction avec et sans support ; cette partie prendra la forme d'un questionnaire (d'une durée de 60 ou 75 minutes).

RUBRIQUES DES CONNAISSANCES

I- Identification des classes grammaticales :

NOTIONS

- A) le nom,
- B) le pronom,
- C) le déterminant,
- D) l'adjectif,
- E) le verbe
- F) l'adverbe.

ACTIVITÉS

1. Dans un court texte, identifier à l'aide de symboles les différentes classes grammaticales
2. Associer à chacune des classes grammaticales la définition qui lui convient.

II- Les marques du genre et du nombre et l'accord, lorsqu'il y a lieu, selon la règle générale ou de la particularité orthographique :

NOTIONS

- A) du nom,
- B) du pronom,
- C) du déterminant,
- D) de l'adjectif,
- E) du verbe,
- F) du participe passé.

ACTIVITÉS

1. Dans un court texte, accorder des mots d'une ou plusieurs classes grammaticales en indiquant le mot ou groupe de mots avec lesquels ils se rapportent.
2. Conjuguer des verbes à la personne et au temps demandés.

III- Les groupes fonctionnels :

NOTIONS

- A) le groupe nominal sujet,
- B) le groupe verbal (complément d'objet direct, indirect ou circonstanciel).

ACTIVITÉS

1. Transformer des phrases en substituant certains éléments du groupe nominal sujet ou du groupe verbal par d'autres à partir d'une consigne donnée.
2. Identifier la fonction grammaticale de mots ou groupes de mots donnés.

IV- La ponctuation :

NOTIONS

- A) le point,
- B) le point d'interrogation,
- C) le point d'exclamation,
- D) le point-virgule,
- E) les deux points,
- F) les parenthèses,
- G) les guillemets,
- H) la virgule.

ACTIVITÉS

1. Ponctuer un texte donné en associant ou non la règle qui justifie l'utilisation du signe choisi.
2. Associer les signes de ponctuation aux règles qui les commandent.

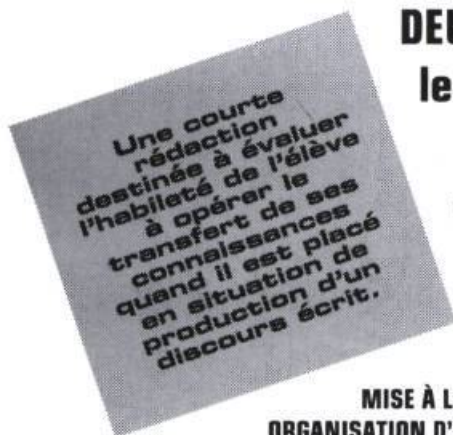
V- La syntaxe selon le type de phrase :

NOTIONS

- A) quant à l'ordre et la pertinence des mots,
- B) quant à l'emploi de l'auxiliaire dans les temps composés,
- C) quant à l'emploi du verbe transitif ou intransitif,
- D) quant à l'emploi du pronom,
- E) quant à l'emploi de la proposition,
- F) quant à l'emploi de la conjonction ou de la locution conjonctive,
- G) quant à l'emploi de l'adverbe ou de la locution adverbale,
- H) quant à l'emploi du verbe selon le mode ou le temps,
- I) quant au choix du référent,
- J) quant au niveau de langue choisi (phrase correcte en ce qui regarde la syntaxe de la langue française écrite).

ACTIVITÉS

1. Corriger un texte comportant des erreurs syntaxiques.
2. Identifier le type d'erreur syntaxique dans des phrases données.
3. Transformer des phrases où l'emploi d'une classe grammaticale est fautive.



DEUXIÈME PARTIE : le transfert des connaissances

Puisqu'il s'agit d'une épreuve diagnostique devant permettre d'identifier les forces et les faiblesses des élèves en écriture, il va sans dire que la note qui pourra être attribuée à chaque élève ne le sera qu'à titre indicatif puisqu'il s'agit avant tout d'analyser les regroupements d'items.

MISE À L'ESSAI DE L'ÉPREUVE, ANALYSE DES RÉSULTATS ET ORGANISATION D'UN ENSEIGNEMENT CORRECTIF

L'épreuve sera mise à l'essai dès septembre 1993 dans un nombre limité d'écoles secondaires. Celle-ci permettra à ses concepteurs de recueillir l'information nécessaire sur la valeur des items proposés afin d'en arriver à produire la version définitive.

Les résultats de l'épreuve diagnostique doivent servir à dresser le portrait détaillé des forces et des faiblesses de chaque élève, de chaque groupe d'élèves et de plusieurs groupes d'élèves d'une même école. Ce bilan ne peut être réalisé sans un support approprié. À cet effet, le Ministère fournira aux établissements scolaires *un logiciel destiné à l'analyse des résultats de l'épreuve diagnostique*. Ce logiciel sera sans doute une adaptation d'un logiciel développé à la GRICS. Il accompagnera l'épreuve diagnostique et sera disponible en septembre 1994. Les conditions d'administration et la responsabilité de la correction demeurant cependant sous l'entière responsabilité des organismes scolaires.

Plusieurs écoles offrent déjà des activités de récupération. D'une école à l'autre, les modèles d'application varient selon les besoins ou le contexte - atelier ponctuel portant sur une règle en particulier, activités de récupération obligatoires ou facultatives, morcellement de la grille horaire permettant l'organisation d'une période de récupération collective ou individuelle.

Afin d'encourager les milieux à structurer le temps consacré à ce type d'enseignement correctif, le Ministère entend diffuser au cours de l'année scolaire 1994-1995 :

- la description de quelques activités d'enseignement correctif originales tant par leur contenu que par les stratégies pédagogiques utilisées ;
- la description de l'expérience de quelques écoles qui auront mis sur pied un enseignement correctif destiné à répondre aux besoins identifiés grâce à l'épreuve diagnostique.

EN GUISE DE CONCLUSION

Il ne nous reste qu'à souhaiter, d'une part, que cet instrument soit utilisé pour les fins d'une véritable approche diagnostique et que, d'autre part, tous ceux et celles qui, de leur salon, épiloguent quant à la qualité des efforts déployés pour améliorer la situation du français écrit des élèves, ne concluent pas hâtivement quant à la qualité et à la valeur de l'épreuve diagnostique à partir des résultats à la production écrite de fin de cours dès la première année d'application.